

# Celtor fait le bonheur du rail

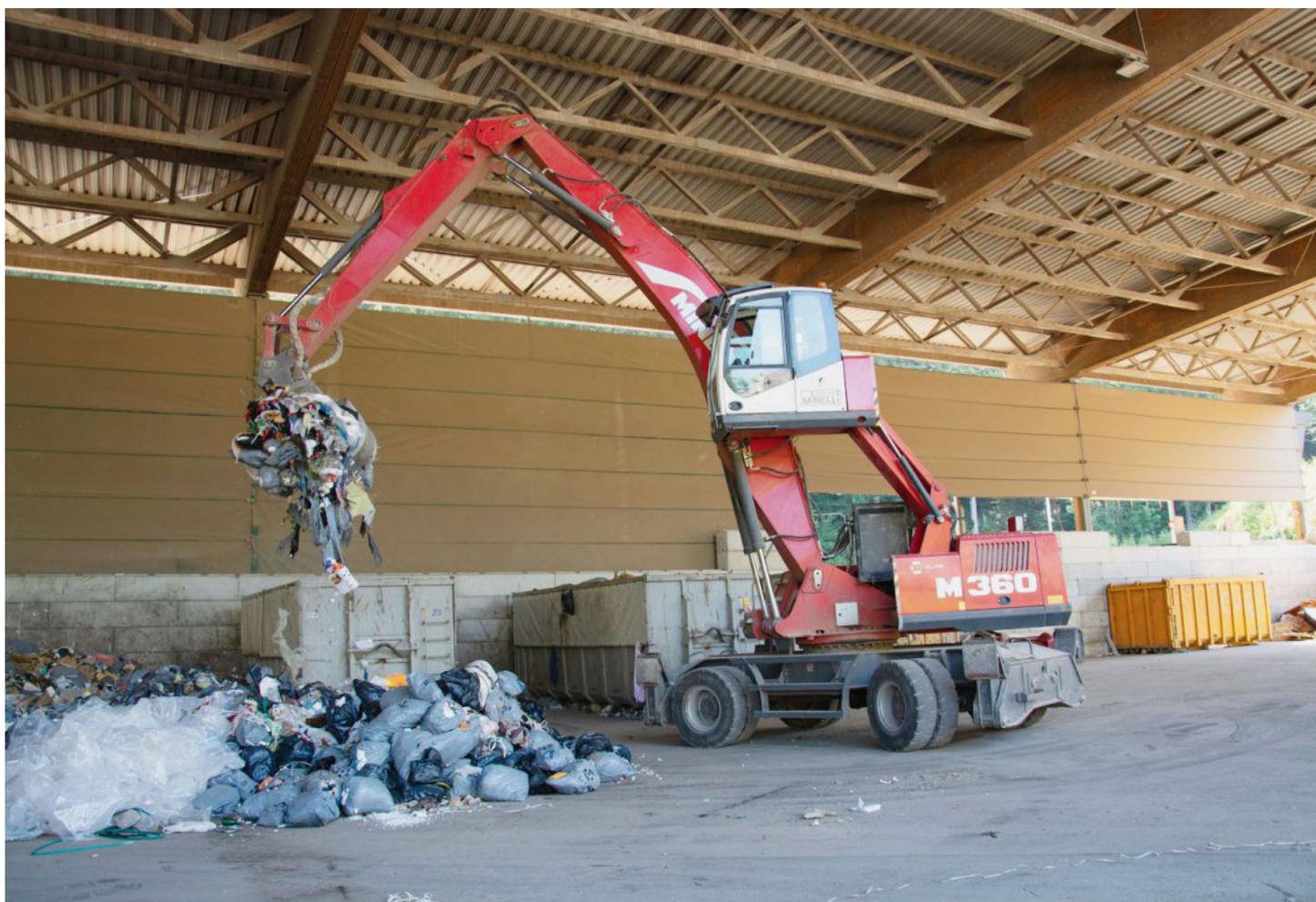
**TAVANNES** Depuis le début du siècle, Celtor n'enterre plus d'ordures ménagères à la décharge de Ronde-Sagne, mais les expédie à l'usine d'incinération de La Chaux-de-Fonds. Pour le plus grand bien des CJ.

PAR BLAISE DROZ

En marge de la volonté que CFF Cargo manifeste de réduire substantiellement ses prestations dans l'Arc jurassien avec des conséquences également sur le réseau des CJ (voir Le JdJ de mardi 24 juillet), les dirigeants de Celtor SA tiennent à apporter une précision importante qui les concerne. «Nous sommes un gros client des CJ, puisque nous leur faisons transporter de Tavannes à La Chaux-de-Fonds les déchets ménagers des 28 communes du Jura bernois affiliées à Celtor. En 2017, ce sont 5450 tonnes d'ordures ménagères qui ont été collectées, amenées au centre de Ronde-Sagne, sur les communes de Tavannes et Reconvilier, puis chargées dans des bennes qui sont placées sur les wagons des CJ en gare de Tavannes», explique le président de Celtor Michel Vogt.

## Les mâchefers aussi

Directeur de Celtor depuis 2010, Bêat Gerber ajoute que le transport ferroviaire lié à la décharge de Ronde-Sagne ne se limite pas aux ordures ménagères mais qu'il implique aussi l'acheminement, depuis Vadec à La Chaux-de-Fonds vers Tavannes, des mâchefers issus de la combustion des ordures. D'autres mâchefers proviennent de l'usine d'incinération de Colombier. Ils sont expédiés sur le réseau CFF par CFF Cargo et sont transbordés sur des camions en gare de Péry-Reuchenette afin de ne pas surcharger les quais à Tavannes. Le transport et le stockage des mâchefers ne sont pas quantité né-



A la décharge de Ronde-Sagne, les ordures ménagères qui arrivent par camion des 28 communes affiliées sont embarquées dans des bennes. Celles-ci seront déposées en gare de Tavannes où elles seront placées sur des wagons des CJ, en route pour La Chaux-de-Fonds. BLAISE DROZ

gligeable. Pour une tonne d'ordures, il faut compter 200 kilos de mâchefer. Un poids qui varie toutefois en fonction de son degré d'humidité.

«Il faut être clair, explique Michel Vogt. Le transport par le train est bien plus onéreux que par la route. Il nous revient à 14 fr. 60 la tonne de Tavannes à La Chaux-de-Fonds. Nous procédons de la sorte par souci d'éco-

logie et pour ne pas surcharger les routes. Nous le faisons également, on peut le dire, afin de soutenir une entreprise locale, les CJ, qui est à la fois très utile à la région et pourvoyeuse d'emplois.» Michel Vogt craint-il que les communes affiliées à Celtor et qui en sont les actionnaires souhaitent passer du rail à la route afin de diminuer les coûts?

«Cette question n'a jamais été posée à ce jour. Je suis persuadé que les aspects solidarité et écologie sont bien compris dans les communes. Le fait que nous soyons clients pour le transport de marchandises permet, à ma connaissance, aux CJ d'obtenir un subventionnement qui contribue à leur pérennité.» Pour mémoire, le site de Ronde-Sagne n'est plus utilisé pour le

stockage des ordures depuis longtemps.

## Tout au feu

Dès l'an 2000, cela a été interdit par la loi et l'ensemble des déchets doit être incinéré. Les anciens casiers de décharge sont progressivement reboisés après dégazage des émanations de méthane. Actuellement, la décharge de Ronde-Sagne ac-



**Le transport par rail est bien plus onéreux que par la route, mais plus écologique. Et il soutient l'économie locale."**

MICHEL VOGT  
PRÉSIDENT DE CELTOR

cueille des matériaux inertes, des mâchefers et des sols légèrement contaminés (mazout ou benzine, par exemple). Elle stocke aussi temporairement des balles rondes remplies d'ordures ménagères. «Périodiquement, les usines d'incinération de Vadec et de Colombier sont mises à l'arrêt pour révision. Cela peut durer plusieurs semaines. Nous stockons alors à Ronde-Sagne la totalité des ordures du Jura bernois et du Jura destinées à Vadec durant ces périodes. Pour ce qui est de Colombier, nous en stockons également mais dans une moins large mesure», explique encore Bêat Gerber.

On le sait, la décharge de Ronde-Sagne est à l'étroit et son développement futur impliquera de s'agrandir en direction de la forte pente de Ronde-Sagne, là où passe la route Tavannes - Le Fuet, qui devra être déplacée par-dessus d'anciens casiers. Michel Vogt explique que le projet n'avance pas très vite. «A ce stade, nous attendons le préavis de l'OACOT. Je pense que l'on pourra publier dans les deux ans qui viennent.»

# CFF Cargo se désengage, forte réaction syndicale

**TRANSPORT DE MARCHANDISES** CFF Cargo, une entité indépendante des CFF et entièrement privée, veut abandonner nombre de ses prestations dans l'Arc jurassien. La réaction est forte.

PAR BLAISE DROZ



A gauche, Jean-Pierre Etique de Courtelary, le syndicaliste qui tire la sonnette d'alarme. A droite, un wagon de bois en gare de Tavannes, pour combien de temps encore? BLAISE DROZ

Secrétaire syndical au Syndicat du personnel des transports (SEV), Jean-Pierre Etique de Courtelary est inquiet. La décision de CFF Cargo de réduire abruptement ses services dans la région lui reste farouchement en travers de la gorge. Il s'en explique avec beaucoup de verve, de passion et non sans arguments forts et raisonnables. Pour le JdJ, il s'en explique.

«CFF Cargo est une entité indépendante des CFF et, contrairement à l'ancienne régie, ce service est entièrement privé et dépendant de ses rentrées financières concrètes. Il serait du coup illusoire de leur demander de

travailler à perte, et maintenant qu'ils envisagent très sérieusement d'abandonner nombre de prestations dans l'Arc jurassien nous ne pouvons guère imaginer d'autres solutions que le subventionnement de leurs prestations non rentables par les cantons et/ou la Confédération.» Or, si l'ancrage public qu'il reste aux CFF et autres prestataires de transport ferroviaire de passagers est gage de subventionnement, cela ne coule plus de source pour CFF Cargo. La privatisation totale de l'entreprise l'exclut a priori mais pour le syndicaliste, il serait opportun de trouver une solution élégante qui permette à CFF Cargo de

poursuivre sa mission même dans les régions les moins rentables.

Concrètement, CFF Cargo envisage de supprimer les services non rentables qu'il assume actuellement dans l'Arc jurassien. Si les conséquences seront spécialement graves dans les Montagnes neuchâtelaises et dans le canton du Jura, elles ne seront pas sans effet non plus dans le Jura bernois.

Le transbordement de Tavannes va être supprimé. Sa fonction était pourtant vitale pour faire passer des chargements du réseau à voie large (CFF) au réseau à voie étroite (CJ). Selon Jean-Pierre Etique, c'est cette dernière

entreprise qui aura le plus à souffrir du changement que les Chambres fédérales risquent d'entériner en automne prochain.

## Surtout pour les CJ

Concrètement, c'est avant tout le trafic de marchandises sur le réseau CJ qui est menacé par la décision de CFF Cargo, car ces réseaux ne sont pas rentables. De La Chaux-de-Fonds à Glovelier et de Tavannes au Noirmont, CFF Cargo perd de l'argent. Sur le réseau CJ à voies larges, de Porrentruy à Bonfol, une «solution client», pourrait être envisagée, à savoir de s'approcher des utilisateurs (scieries) pour trouver

un accommodement. Pour le reste, outre un subventionnement cantonal ou fédéral, Jean-Pierre Etique n'envisage pas de solution. «Et, ajoute-t-il, du Col des Roches à Bienne en passant par le Vallon de Saint-Imier, le transport quotidien de bois français sera supprimé. Dans le Jura bernois ne subsisteront, pour ainsi dire, que les transports pour le compte de Vigier SA à Reuchenette.

Si Jean-Pierre Etique s'insurge, c'est aussi et peut-être surtout parce qu'il constate que contrairement à la volonté populaire souvent exprimée, l'on dégarnit le rail pour favoriser le transport par camion. Un non-sens qui

poussera vers la route près de 3000 camions annuellement dans le seul vallon de Saint-Imier. On dégradera les routes dont l'entretien est du ressort du canton pour décharger des infrastructures existantes mais sous-utilisées, qui relèvent, elles, de la Confédération. On augmentera substantiellement les nuisances et la pollution pour obtenir au final un report de charges qui ne profitera pas aux citoyens. Nous avons également pris langue avec des membres du personnel CJ qui n'ont pas caché leur inquiétude face à ce démantèlement et qui espèrent encore une réaction venue d'en haut pour s'y opposer.